



Solidaires

Les retraités dans l'action le 24 février et le 5 mars 2010

Après les réformes de 93 et 2003 et malgré nos mobilisations de 2009, les retraités subissent un nouveau recul continu de leur pouvoir d'achat :

2008 revalorisation moyenne des pensions de 1,36% pour une inflation de 2,8%

2009 report de revalorisation au 1^{er} avril, une augmentation réelle de seulement 0,75% sur l'année

2010 budget établi sur une hausse de 1,2% mais l'inflation moyenne d'avril 09 à avril 2010 étant estimée à 0,6%, **la revalorisation pourrait être réduite !**

S'appuyer sur le seul indice INSEE des prix sur une année traduit mal l'évolution réelle de notre pouvoir d'achat et ne comble nullement le retard existant pour nos pensions.

- **Trop de hausses ne sont pas prises en compte dans le calcul de ce coefficient :**

Hausse de la fiscalité locale, des loyers et charges locatives...

Hausse du gaz, de l'électricité, du fuel avec en prime ...la taxe carbone...

- **Des dépenses de santé de plus en plus lourdes pour les retraités :**

Hausse du forfait hospitalier, du nombre de médicaments non remboursés, des cotisations des mutuelles. Des franchises injustes et des dépassements d'honoraires indécents.

Ces coûts amputent fortement le pouvoir d'achat des retraités et nombreux sont ceux qui renoncent aux soins. Les inégalités s'accroissent.

1212 € c'est le montant moyen des pensions mensuelles (source DRESS 2008)
 64% des femmes retraitées perçoivent moins de 900 € par mois !
 4 millions de retraités ne reçoivent que le minimum contributif et rejoignent, pour beaucoup, le lot des 8 millions de français vivant au-dessous du seuil de pauvreté !
 677 € c'est le montant de l'ASPA (allocation de solidarité pour les personnes âgées)

Dans le même temps

138 milliards de déficit pour le budget en 2009, 20 milliards pour la Sécurité Sociale, et... 140 milliards d'exonérations !! : 21,4 milliards d'exonération de cotisations sociales sur les salaires, 3 milliards d'exonération pour les heures supplémentaires, 0,7 milliard de recettes perdues avec le bouclier fiscal, 2,4 milliards avec la TVA à 5,5% dans la restauration ...

L'intersyndicale des retraités de Haute-Savoie vous appelle à vous mobiliser pour :

- le rattrapage des pertes subies : augmentation du montant de la pension de 300 euros
- l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen
- la fixation du minimum de retraite au niveau du SMIC
- le relèvement de la pension de réversion à 75% de la retraite initiale

Rassemblement mercredi 24 février 14h30, préfecture, ANNECY

Et, le 5 mars, pour accompagner les délégations, rassemblement

ANNECY	9H30, 49 avenue de Genève : B. ACCOYER
	11h30, 15 avenue de Thônes : L. TARDY
ANNEMASSE	10h, 7 place de la Libération : C. BIRRAUX
BONNEVILLE	10h, devant la mairie : M. SADDIER
THONON	10h, 5 rue de l'Hôtel de Ville : M. FRANCINA